

Assurance annulation / Demande de souscription Cancellation insurance / application form

Coordonnées de l'assuré (Details the insured):

Nom (Last name): Prénom (first name):

Adresse (address):

Ville (town) : Code postal (post code):

Tél. Domicile (Home Phone N°) E-mail:

Votre séjour (your stay):

Date de départ (arrival date) : ... / ... / ... Date de retour (returning date) : ... / ... / ...

Date de souscription (subscription date) : ... / ... / ...

Destination / Lieu de séjour (camping/ residence name):.....

Frais de réservation du séjour :€

Noms et prénoms des personnes assurées (last names and first names of the insured) :

- -

- -

- -

Cotisation pour un séjour max de 30 jours (premium for 1 month stay maximum) : 9,50€

Payment :

- Par **chèque bancaire** à joindre avec ce document à l'ordre du **CABINET TOLEDE**.
By cheque issued by French banks only and to be joint with this form. Payable to **CABINET TOLEDE**.

DOCUMENT À ENVOYER À (DOCUMENT TO BE SENT TO) :
CABINET TOLEDE - B.P. 94 17206 Royan FRANCE
TELEPHONE : 05 46 38 76 65 / FAX : 05 46 38 76 23

| VOS GARANTIES (Your covers) | LIMITE DE GARANTIES (limitation of covers) | FRANCHISE (excess) |
|--|--|-------------------------------------|
| Frais d'annulation remboursés en cas de (cancellation costs reimbursed in case of): - Décès ou Incapacité temporaire ou permanente. - Dommages matériels graves à votre résidence. - Complications de grossesse. - Votre convocation pour une greffe d'organe. - Un accident ou une panne de votre moyen de transport. - Le licenciement économique. - L'obtention d'un emploi. - Dommages graves à votre véhicule. - Une contre-indication de vaccination. - La modification de la date de vos congés payés par l'employeur. - Votre convocation devant un tribunal. - Votre convocation à un examen de rattrapage. - Le refus de visa touristique. - Le vol de vos papiers d'identité. - Votre mutation professionnelle. - Votre convocation pour une adoption d'enfant. - Votre maladie psychique, mentale ou dépressive. - INTERRUPTION DE SEJOUR. | Remboursement des frais d'annulation après application du barème prévu aux conditions générales de vente du camping d'accueil. (cancellation costs are reimbursed after applying the cancellation scale) Dans la limite de 6500€ par personne assurées et de 32000€ par événement. (limited to 6500€ per person insured and 32000€ per lodging) | 30€ par sinistre (30€ per claim) |

25% du montant des frais d'annulation avec un minimum de 150€ par personne assurée.
(25% of cancellation costs with a minimum of 150€ per person insured)